

DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION: AD-SG-0082

I. Cadre de la décision

☐ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de
compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du
Ministère de la Communauté française.
- Art. 33, al. 1, 1°

\square Autre(s) texte(s) juridique(s):

☐ Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : SG / Direction générale des Infrastructures

- Rang et/ou fonction : Directeur général

- Nom et prénom : André-Marie PONCELET

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Direction générale des Infrastructures scolaires / Direction régionale du Luxembourg

- Rang et/ou fonction : agent de niveau 1

- Nom et prénom : Florie GENDEBIEN

III. Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez-la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	<u> </u>
Art. 33, al. 1, 1°	accorder, aux membres du personnel relevant de leur autorité, les congés annuels de vacances, les congés de circonstances et pour force majeure et les congés exceptionnels

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE

IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

V Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence.

VI. Durée de la délégation.

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (facultatif):

Date et signature du subdélégataire

Date et signature de l'autorité délégataire



Signé par André-Marie PONCELET le 28/01/2021 12:56:46

- Cu &

Signé par Florie GENDEBIEN le 01/02/2021 11:52:30